Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires **Sous-direction de la forêt et du bois** **Bureau des investissements forestiers** **3, rue Barbet de Jouy** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGPAAT/SDFB/2015-308** **27/03/2015**

Date de mise en application : 19/03/2015
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Stage annuel de formation continue du 9 au 11 juin 2015, organisé par la DGPAAT et la DRAAF Bretagne, concernant le contrôle des ressources génétiques forestières.

Destinataires d'exécution
DRAAF

Résumé : La présente note de service définit les modalités d'inscription au stage de formation continue mentionné en objet (code EPICEA : 156 612). L'organisation matérielle de cette session est confiée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, avec l'appui de la DRAAF Pays-de-la-Loire, de la DGPAAT/Sous-direction de la forêt et du bois et de l'institut IRSTEA/Nogent-sur-Vernisson. Elle se déroulera du mardi 9 juin à 9 heures au jeudi 11 juin 2015 à 12 heures.

Cette session est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction).

Le stage portera principalement sur le renouvellement des anciens boisements du Fonds Forestier National et sur le contrôle de l'application de la réglementation communautaire relative au commerce des matériels forestiers de reproduction.

La fiche d'inscription au stage (annexe 1) et le programme indicatif (annexe 2) sont joints à la présente note.

Le lieu d'hébergement :

Hôtel Campanile

5, rue Frédéric Benoît
35 136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE
Courriel : « rennes.stjacques@campanile.fr »

Le lieu du stage :

DRAAF BRETAGNE

15, avenue de Cucillé
35 000 RENNES
Téléphone : **02 99 28 21 00**
Courriel : « thierry.haute@agriculture.gouv.fr »

Accès ferroviaire :
Gare de Rennes

Les participants indiqueront à Thierry HAUTE s'ils souhaitent être hébergés à l'hôtel Campanile et préciseront leurs horaires d'arrivée et de départ.

Les agents intéressés complètent la fiche d'inscription (annexe 1) puis la transmettent à leur chef de service pour avis.

Les fiches sont ensuite remises au responsable local de formation (RLF) de leur structure. Ce dernier enregistre les inscriptions sous EPICEA en reprenant l'avis du supérieur hiérarchique, recueille s'il y a lieu l'avis financier de « l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement » et transmet les fiches ainsi complétées à Thierry HAUTE au plus tard **le 17 avril 2015.**

Les contrôleurs désirant aborder des questions spécifiques lors des réunions de travail feront parvenir leurs demandes à Pierre Bouillon (courriel : pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr).

Pour les agents du MAAF, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration seront pris en charge par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires.

Les frais d'organisation de la réunion et de déplacement liés aux visites sur le terrain seront pris en charge par la DGPAAT.

Le Directeur général adjoint des politiques agricole,
agroalimentaire et des territoires
Chef de service de la production agricole

Hervé Durand

ANNEXE 1

FICHE D'INSCRIPTION

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

NOM (M. Mme Mlle) : Prénom : Catégorie : Grade : Courriel : Tél. :	Direction : Service : Adresse administrative : Télécopie :
Poste occupé : **Motivations de la demande :** ☐ T 1 : Adaptation immédiate au poste de travail ☐ T 2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers ☐ T 3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications ☐ T 3 : Développement personnel ☐ **Mobilisation du droit individuel à la formation (DIF)** envisagée pour cette action de formation. Si oui, une demande officielle d'utilisation du DIF doit être déposée en parallèle. Fait à le	CODE EPICEA : 156612 Intitulé de l'action de formation: Séminaire national de formation des contrôleurs de ressources génétiques « Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction » Date de formation : 9 au 11 juin 2014 Signature de l'agent

Cadre réservé à l'administration

Visa du Correspondant ou Responsable Local de Formation :

Avis du chef de service	**Avis de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement** (transport et indemnités de mission)
☐ favorable	favorable ☐
☐ défavorable ☐	
motifs de refus ☐ Contraintes organisationnelles ☐ ☐ Inadéquation au plan de formation du service ☐ ☐ Contraintes budgétaires ☐ ☐ Autres raisons (à préciser) ☐	
Date Signature	Date Signature

les deux pages sont à retourner au plus tard le 17 avril 2015 à Thierry HAUTE (**thierry.haute@agriculture.gouv.fr**)

« Contrôle des ressources génétiques forestières »

SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 9 juin 2015 à 9h au 11 juin 2015 à midi

Madame / Monsieur ……

joignable au numéro de téléphone ……

arrivera le 9 juin 2015 : OUI NON si NON, autre date :

par ses propres moyens vers……(heures)

par SNCF (gare de:……..) vers……..……..(heures)

pourra être précisé ultérieurement

désire être pris en charge à son arrivée à la gare : OUI NON

souhaite qu'une chambre lui soit réservée :

Nuit du 8 au 9 juin	OUI	NON
Nuit du 9 au 10 juin	OUI	NON
Nuit du 10 au 11 juin	OUI	NON

Souhaite prendre les repas suivants :

Dates	**Petit déjeuner**		**Déjeuner**		**Dîner**	
Lundi 8 juin					OUI ☐	NON ☐
Mardi 9 juin	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	OUI ☐	OUI ☐	NON ☐
Mercredi 10 juin	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	OUI ☐	OUI ☐	NON ☐
Jeudi 11 juin	OUI ☐	NON ☐	OUI ☐	NON ☐		
TOTAL						

les deux pages sont à retourner au plus tard le 17 avril 2015 à « thierry.haute@agriculture.gouv.fr »

ANNEXE 2 : Programme du stage

SESSION DE FORMATION CONTINUE

destinée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAAF

du 9 au 11 juin 2015

PROGRAMME

Ressources génétiques forestières (RGF) et modalités d'application de la réglementation sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction (directive 99/105/CE)

Dates	Horaires	Thématiques	Intervenants
9 juin 2015	9h15 – 9h30	Accueil par le DRAAF	DRAAF ou son représentant (SRETEF)
	9h30 – 9h45	Plan d'action mondial (FAO) pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières.	Pierre BOUILLON (DGPAAT)
	9h45 – 12h30	Actualités réglementaires européennes et OCDE - LAAF : volet RGF de la partie législative - Projet de décret RGF. Rencontre annuelle entre les professionnels (semenciers, pépiniéristes, reboiseurs), la recherche finalisée (IRSTEA), les contrôleurs RGF des DRAAF, la DRAAF Bretagne, les DDTM 22-29-35-56, le Directeur du CRPF, un technicien du CRPF Bretagne et la DGPAAT.	Pierre BOUILLON + Administrations + Professionnels
	14h – 17h	Prise en compte du changement climatique dans les fiches conseils d'utilisation des MFR	Nicolas RICODEAU et Eric COLLIN (IRSTEA)
	17h – 18h30	Intervention DSF Inter région Nord Ouest Synthèse et bilan des notations de plantations depuis les cinq dernières années.	François-Xavier SAINTONGE ou Jérôme GAUDRY

Dates	Horaires	Thématiques	Intervenants
10 juin 2015	**Journée sur le terrain**		
	08h – 19h	8h : Pin maritime : lancement d'un programme interrégional (Pays-de-la-Loire-et Bretagne) de sélection et de récolte de peuplements porte-graines de pin maritime	Thierry HAUTE (DRAAF Bretagne) Catherine MAISON (DRAAF Pays de la Loire) Cécile JOYEAU (IRSTEA)
		11h : Intervention/Présentation sur l'utilisation des drones au moment des récoltes	Thierry END (DRAAF Bretagne)
		14h : Epicéa de Sitka : lancement d'un programme en Bretagne de sélection de peuplements porte-graines d'épicéa de Sitka	Thierry HAUTE (DRAAF Bretagne)
		15h30 : Démonstration de grimpage sur épicéas de Sitka	Les grimpeurs de l'entreprise « L'Arbo Phile »
11 juin 2015	09h-12h	Application CHLOE Instruction par IRSTEA des demandes d'admission de matériels de base Guide technique « Réussir la plantation forestière » Organisation des récoltes de graines Projet de décret RGF Clôture du stage	Pierre BOUILLON (DGPAAT) Cécile JOYEAU (IRSTEA) Eric COLLIN (IRSTEA) Contrôleurs RGF Pierre BOUILLON